

<p style="text-align: center;">49 – LA SEGUINIÈRE AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE</p>
--

1. OBJET DU MARCHÉ :

Marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation et l'extension de la Salle de Sports de l'Arceau

2. MAITRE D'OUVRAGE

Commune de la Séguinière – Avenue Abbé Chauveau - 49280 La Séguinière.

Représentant du pouvoir adjudicateur : M. Jean-Paul BOISNEAU en qualité de Maire de la Séguinière

3. PROCEDURE DE PASSATION :

Procédure adaptée (art. 26, 28 et 74 du Code des Marchés Publics)

4. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES :

Réhabilitation de l'existant : rénover la totalité de l'enceinte et la couverture de la salle 2, mettre l'équipement aux normes techniques (électricité, accessibilité...), agrandir et restructurer les vestiaires, améliorer le confort thermique...

Agrandissement du complexe : suppression de 100 m² de locaux vétustes et extension de 300 m² portant ainsi la surface totale à près de 2 000 m².

Modernisation de l'espace extérieur : créer une identité visuelle et améliorer l'accès de proximité au site.

5. COMPOSITION DE L'EQUIPE

Architecte, Economiste, BET Structure, BET Fluides.

6. CONDITIONS DE PARTICIPATION ET CRITERES D'ATTRIBUTION :

Conditions de participation précisées dans le règlement de consultation. Choix de l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères suivants : 50 % - Capacité et organisation de l'équipe en adéquation au projet et 50 % -Références proposées en adéquation au projet.

7. MODALITES DE RETRAIT DES DOCUMENTS DE CONSULTATION :

Par mail : accueil@mairie-laseguiniere.fr

8. MODALITES DE REMISE DES CANDIDATURES :

Les candidatures devront parvenir avant le vendredi 21 avril 2017 à 17h00 à la mairie de La Séguinière. Elles devront respecter les exigences figurant sur le règlement de consultation.

9. NOMBRE LIMITE DE CANDIDATS POUVANT ETRE ADMIS A L'AUDITION:

3.

10. DELAI DE VALIDITE DES OFFRES :

90 jours

11. SERVICES OU LES RENSEIGNEMENTS PEUVENT ETRE OBTENUS :

Mairie de La Séguinière – Avenue Abbé Chauveau – 49280 LA SEGUINIÈRE

Tél. : 02 41 56 90 53 – Mail : accueil@mairie-laseguiniere.fr

12. SERVICES HABILITES A DONNER DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DELAIS ET VOIES DE RECOURS :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES - 6 allée de l'île Gloriette - 44000 NANTES - Tél. : 02.40.99.46.00.

13. DATE D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION :

Le mardi 14 mars 2017.